RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Amcor Flexibles Food France
Société par actions simplifiée au capital de 3.921.600 euros
Siège social [redacted]
542 015 904 RCS Nanterre
(ci-après la "**Société**")

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-cinq novembre,

La soussignée :

Dax Investment Holding, société par actions simplifiée, ayant son siège social [redacted] immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 930 984 927, représentée par Monsieur Renaud Delaage dûment habilité aux fins des présentes,

Agissant en sa qualité d'associé unique (ci-après l'"**Associé Unique**") de la Société et détenant la totalité des actions composant le capital de la Société, a pris les décisions suivantes :

- Prise d'acte de la démission du président de la Société ;
- Nomination de la société TETHYS comme président de la Société ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, prend acte de la démission de la société Amcor France (377 499 041 RCS Nanterre) de ses fonctions de président de la Société avec effet au 25 novembre 2024.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la première décision ci-dessus, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de président de la Société pour une durée indéterminée la société TETHYS société à responsabilité limitée, au capital de 500 euros, ayant son siège social [redacted] immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 812 973 212 qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et qu'elle n'est atteint d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions à la date des présentes.

TETHYS ne sera pas rémunérée au titre de son mandat de président de la Société.

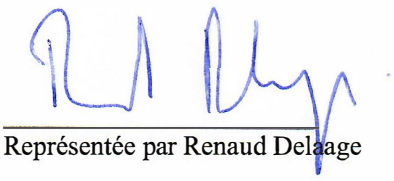
TROISIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

*
* *

Le présent procès-verbal des décisions de l'Associé Unique sera mentionné sur le registre des délibérations, et un exemplaire original signé sera conservé dans les archives sociales.

Dax Investment Holding



Représentée par Renaud Delaage